



FORMATION CSE SSCT

(Santé, sécurité et conditions de travail)

5 JOURS/ 35H

(Disponible sur 3 jours ou 5 jours)

Formation Agrée

Tarif Inter/Intra: Sur devis

Description:

Cette formation permet d'acquérir les connaissances nécessaires au fonctionnement du comité social et économique (CSE). Elle permet également aux élus de se former à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, que vous soyez membres du CSE ou de la commission santé, sécurité et conditions de travail. Elle vous permet ainsi de répondre à la réglementation.

Les Objectifs:

- Positionner votre comité social et économique (CSE) en tant qu'acteur de la prévention des risques professionnels
- Connaître le cadre réglementaire de la santé, sécurité et des conditions de travail
- Maîtriser le rôle, les attributions et les moyens du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)
- Contribuer à l'analyse des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs
- Donner des avis constructifs lors des consultations du CSE sur les thématiques SSCT
- S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Réaliser des missions d'enquêtes et d'inspections au sein de votre structure

Le programme:

- Comprendre le rôle et le fonctionnement général du comité social et économique
- Les enjeux et les acteurs de la santé et sécurité au travail
- Organiser et animer collectivement la santé et la sécurité au sein du CSE
- Repérer les risques professionnels au sein de son établissement
- Promouvoir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail
- La démarche de prévention des risques professionnels
- Le rôle du médecin de travail et l'intervention du CSE en cas de salarié inapte
- Agir sur les risques psychosociaux (RPS)
- Les troubles musculosquelettiques (TMS)
- Les enjeux du télétravail
- Réaliser des inspections
- Réaliser des enquêtes